

24 & 25 NOVEMBRE 2011



DYNAMIQUE DES ARTS VIVANTS #2

EN MASSIF CENTRAL

COMPTE RENDU

Suite au succès de la première édition, Le TRANSFO – Art et Culture en Région Auvergne, Réseau en scène Languedoc-Roussillon, la Région Limousin (en partenariat avec l'ADDA – scène croisée de Lozère) et les villes de Mende et de Marvejols ont décidé de poursuivre cette dynamique d'échange entre acteurs du monde culturel et du développement local. L'idée ? Renforcer les liens et favoriser les projets de coopération entre ces deux mondes. Deux journées de travail ont donc été proposées aux participants autour de tables rondes, de débats, d'ateliers et de présentation de spectacles. Inscrites dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, elles ont été l'occasion pour chacun de partager son expérience, d'évoquer certaines problématiques et d'avoir une vision précise des actions menées par ses voisins hors-région. Une conférence plénière a introduit les débats en rappelant les principes de l'économie sociale et solidaire et en présentant les dispositifs déjà existant en direction de la culture. Trois ateliers ont ensuite abordé des questions plus précises autour de l'espace public et des populations ; de la place du Massif Central à l'échelle européenne de la culture, ou encore, des nouveaux modèles économiques liés aux initiatives collectives et à l'innovation sociale dans le spectacle vivant.

Construire une politique d'économie sociale et solidaire, des outils innovants au service du développement économique.

L'objectif de cette conférence plénière était de présenter les dispositifs liés à l'économie sociale et solidaire, tout en questionnant le monde de la culture sur les possibles, voire indispensables, rapprochements à envisager. Si les élus présents rappellent l'engagement fort des institutions sur les politiques de développement culturel, notamment par le biais du soutien à la création, à la diffusion, à la programmation ou à l'éducation artistique, il n'en demeure pas moins une situation économique mettant en danger les structures porteuses de projet. Alors quid des modèles économiques, des budgets de fonctionnement ou des problèmes de trésorerie ? Comment pouvons-nous repenser le fonctionnement et le financement des acteurs de la culture ? Comment faire vivre l'enjeu culturel sur ce territoire ? Comment faire perdurer cette économie durable et non-délocalisable ? Autant de questions sur lesquelles l'économie sociale et solidaire nous aide à réfléchir.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ? par David Pardon,

chef du Service Economie Sociale et Solidaire à la DGA Développement économique et attractivité de l'Auvergne du Conseil Régional d'Auvergne.

Des valeurs communes fortes et engagées

Avec un rapide historique nous ramenant en 1830 – date du Nouveau Traité d'économie sociale et solidaire par Charles Dunoyer - David Pardon résume l'évolution de cette démarche et nous présente le concept et les valeurs fondamentales de cette nouvelle économie. On distingue tout d'abord cinq principes communs à toutes structures se revendiquant de l'économie sociale et solidaire : le choix des statuts et la liberté d'adhésion, la non-lucrativité personnelle, la gestion démocratique interne et l'égalité des membres, l'utilité collective ou sociale du projet et la mixité des ressources. Ici

la personne prime sur le capital et un membre est égal à une voix (pas de proportionnalité par rapport aux apports). Le projet doit également servir un territoire et être financièrement indépendant des pouvoirs publics. Ces principes sont articulés par des valeurs généralistes - comme la démocratie, la solidarité, la laïcité, la lutte contre l'injustice, le développement durable et l'innovation sociale - visant à améliorer les conditions d'existence et à définir de nouveaux indicateurs du niveau de vie, basés sur le bien-être plus que sur le PIB. Les structures concernées sont les associations, les coopératives, les mutuelles ou les fondations, ce qui représente près de 215 000 établissements employeurs en France, pour plus de 2 millions de salariés (9,9% de l'emploi).

L'économie sociale et solidaire en Région Auvergne

Avec quelques 49 500 emplois (11,35%) l'Auvergne est une région active dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Dès 2004, sous l'impulsion de Pierre-Joël Bonté, une démarche de co-construction a été entamée pour réfléchir collectivement aux formes que pourrait prendre le soutien aux structures. Cette branche de l'économie intègre le Schéma Régional de Développement Economique en 2007 pour atteindre un budget de 1 750 000 € en 2011. La région intervient principalement dans le champ de l'insertion par l'activité économique, auprès d'actions visant à accompagner le retour à l'emploi des personnes en difficulté (chantiers d'insertion, régies de quartier, groupements d'employeur pour la qualification, entreprises d'insertion...). Les entreprises coopératives de types SCOP et SCIC, les entreprises intervenant dans le secteur des services à la personne et les structures de l'industrie culturelle sont également concernées par ces dispositifs.

Les différents dispositifs et les chiffres

La région Auvergne propose différents types d'aide en fonction de la classification des structures : Aide à la création, aide au développement, aide au conseil, aide à la restructuration, aide à l'embauche d'encadrant, aide aux emplois solidaires, aide à la valorisation du bénévolat associatif, aide à la promotion de l'économie sociale et solidaire et aide à la création de groupement d'employeurs. Une vingtaine d'acteurs travaillent sur le terrain et accompagnent les porteurs de projets (CRES Auvergne, UR Scop, Boutiques de gestion...). Entre 2005 et 2011, ce sont plus de 409 subventions qui ont été attribuées à 212 structures individuelles (dont 21 issues de l'industrie culturelle). Cela représente plus de 3 millions d'euros et quelques 4 742 emplois. Au niveau des structures régionales, ce sont près de 7 millions d'euros qui ont également été repartis sur 75 demandes acceptées. Si l'on rajoute la prime forfaitaire octroyée aux bénéficiaires du NACRE, nous obtenons un budget total de 11 329 480 € sur l'ensemble de la période. Aujourd'hui, la région s'appuie sur une épargne de 20 millions d'euros, levée auprès des auvergnats, pour mettre en place le Fonds d'Investissement Auvergne Durable. Ce dispositif est destiné à soutenir la création et le développement de structures de l'économie sociale et solidaire en plus des TPE sous forme d'avance à taux zéro ou de subventions.

<http://regionauvergne.biz/>

L'AIRDIE, financement des économies sociales et solidaires en Languedoc-Roussillon par Lucie Hugon,

Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economie (AIRDIE)

Cette agence, représentant France Active en Languedoc-Roussillon, a été créée en 2000 pour aider la création des « très petites entreprises » (TPE) en facilitant l'accès des créateurs au prêt bancaire. Elle a rapidement pris le parti de l'éco-

nomie sociale et solidaire en développant des dispositifs d'accompagnement pédagogiques et financiers dédiés à l'emploi et au développement économique.

Les dispositifs AIRDIE

Le financement de l'économie solidaire (FINES) se destine aux associations et aux entreprises solidaires ayant une activité économique et un projet d'utilité sociale (ou d'intérêt général). Les aides portent sur des besoins en fonctionnement (trésorerie, investissement) liés au développement ou à la création d'emplois. Quatre chargés de mission rencontrent les porteurs de projets pour établir un diagnostic et proposer une expertise. Différentes solutions et outils existent en fonction des caractéristiques des projets (Contrat d'apport associatif, Garantie France Active, Société d'Investissement France Active, Fonds Régional d'Investissement Solidaire...). Les dossiers éligibles sont présentés devant un comité d'engagement qui vote à l'unanimité, en fonction de critères pré-établis. Le FINES ne prévoit pas de financement à long terme, les structures doivent trouver leur autonomie financière.

Le Fonds Social Européen

L'AIRDIE est également mandatée pour accompagner les demandes de financement au titre de la mesure 4.2.3 du Fonds Social Européen pour le Languedoc-Roussillon, au même titre que les agences Limousin Active et le CREDIS pour l'Auvergne. Cette mesure permet l'obtention de financement européen sur projet (ou action) sur la base de 5 critères : Evoluer dans le champ de l'économie sociale et solidaire, valoriser les métiers patrimoniaux, agir pour la lutte contre les discriminations dans le monde du travail, proposer des actions d'insertion socio-professionnelle innovantes et combler les insuffisances du maillage territorial (notamment dans le service à la personne).

<http://www.airdie.org/>

Construire une politique d'économie sociale et solidaire, des outils innovants au service du développement économique.

Conclusion

L'ajout des termes « social » et « solidaire » aux principes économiques implique une refonte des modes de fonctionnement. Intégrer ce domaine implique de comprendre et d'assimiler ses valeurs. Le choix d'un statut, d'un objet social, d'un but ou d'un champ d'action entraîne un mode de fonctionnement pour les structures, et l'on voit de plus en plus d'acteurs culturels passer du statut associatif aux sociétés coopératives. L'intervention de ses spécialistes nous montre que de nombreux dispositifs ont été mis en place pour accompagner et financer les structures ayant fait le choix de contribuer à l'évolution des pratiques en terme d'insertion, d'économie et d'emploi.

Quand l'espace public devient le terrain de jeu des artistes ... Quand les populations deviennent acteurs

«Des artistes et des équipes artistiques qui s'approprient l'espace public ? Comment ? Dans quel but ? Les populations au centre des actes artistiques ; Une offre culturelle pensée pour et avec les habitants des territoires ruraux ; Cet atelier se proposait d'échanger sur cette thématique, de partager des expériences de co-construction de projets dans l'espace public»

« Lieu d'Être », les utopies concrètes de Lyon à Riom ...

Annick Charlot- Chorégraphe- Compagnie Acte (Lyon 69)

Annick Charlot est la créatrice de Lieu d'être, une œuvre chorégraphique participative sur les utopies née à la suite de la lecture de l'essai : J'affirme / manifeste pour une insurrection du sens : mouvement de l'utopie concrète de l'architecte de Roland Castro : « Habiter ce n'est pas uniquement se loger mais être présent à soi, à l'extérieur et au monde ». Lieu d'être répond ainsi à deux manifestes : habiter ensemble et partager l'Art. Annick Charlot parle d'un autre réel dans plusieurs temporalités pour évoquer ce qui se joue à travers les échanges entre les danseurs professionnels et les populations. Créer et investir l'espace public constitue de son point de vue un acte libérateur, une façon de retrouver le lien direct avec les gens et de ne pas «s'amputer d'une grande partie du public».

Ce spectacle né à la Biennale de Lyon a été repris à Vienne au printemps 2011 et à Riom en juillet 2011. Il intègre des habitants dans la création artistique : les habitants volontaires, dénommés « complices » ont un rôle dans le spectacle, ils deviennent des danseurs parmi les danseurs. Le spectacle se déroule à la fois dans l'espace public (un quartier de la ville) et sur des balcons d'appartements des habitants. La compagnie rencontre la municipalité longtemps en amont. S'en suivent différentes étapes : soirée de lancement du projet (rencontre avec les habitants autour de la danse), temps de résidence, rendez-vous intermédiaires de répétition avec les habitants. L'implication des populations au sein du projet se fait progressivement. Au final, cette

expérience est une métamorphose pour soi-même, dans son rapport aux autres et dans son regard sur le lieu de vie. Elle opère un véritable changement de la perception du lieu et du lien avec les gens.

www.compagnie-acte.fr

Jean-Pierre Louis- Responsable du Service Culturel- Ville de Riom (63)

La ville de Riom a accueilli ce projet sur l'année 2011, avec la présentation finale du spectacle en juillet. Jean-Pierre Louis, responsable du service culturel de Riom précise que la phase préparatoire a nécessité un fort investissement de la part de son service et des partenaires. Sur le papier, le concept paraît assez simple : 30 complices, 12 balcons, des danseurs ... Cependant, accueillir un spectacle de cette nature nécessite un important travail de médiation : porte à porte pour convaincre les habitants, recherche de participants, mobilisation du centre social, ... La municipalité, qui depuis plusieurs années propose des temps forts artistiques en extérieur pendant la période estivale souhaite que les populations se réapproprient les espaces publics. C'est une vraie volonté politique de la ville de rapprocher les gens, de les faire se sentir mieux dans leur ville et de s'approprier leur espace commun de vie avec les autres. Pour Jean-Pierre Louis, l'accueil de la compagnie Acte sur le quartier du Couriat s'est inscrit dans cette continuité, avec la volonté de contribuer à la mixité des publics (habitants du quartier, abonnés à la saison culturelle, danseurs amateurs, ...). L'envie aussi de sensibiliser à l'Art et d'amener un jour les habitants touchés par ce type d'aventure à franchir les portes d'un théâtre. Jean-Pierre Louis conclut en soulignant que ce projet est une aventure incroyable, une belle découverte de danse contemporaine. Et qu'il reste néanmoins beaucoup de travail à faire auprès des publics pour la découverte et la sensibilisation à l'Art. Une dernière question souligne l'importance de pérenniser les actions culturelles, d'entretenir le lien créé avec les populations.

www.ville-riom.fr

Pari gagné pour le service culturel qui a réussi à fédérer les habitants autour du projet, à faire avancer son action de médiation artistique (une association de danse s'est créée avec des participants) et à repositionner le quartier du Couriat comme un endroit de culture. Pari gagné pour la compagnie qui a fabriqué du commun et du sensible avec les habitants, et a laissé l'espace urbain pas tout à fait dans l'état où elle l'avait trouvé

Les arts de la rue à l'honneur

Catherine Lemaire- Eurek'Art- Label Rue (34)

L'association Eurek'art participe à la découverte et au développement des arts de la rue en allant à la rencontre de nouveaux publics et en soutenant la diversité des formes de création pour l'espace public. Les spectacles présentés dans son festival sont créés pour la rue : danse, théâtre, clown, marionnettes, musique, poésie, arts plastiques... à travers des formes allant du plus traditionnel au plus contemporain. Ce festival nomade se déplace de ville en ville pour faire découvrir les arts de la rue en Languedoc-Roussillon. L'équipe élabore un projet artistique adapté à la ville sur laquelle le festival intervient grâce à une enrichissante collaboration avec les habitants et les acteurs locaux. Après plusieurs éditions, l'association a décidé de travailler sur une période de 3 ans pour effectuer un réel travail de fond. L'association s'est donc installée à Gange depuis 2010 pour travailler pendant 3 ans sur le territoire avant l'édition du festival en octobre 2012. L'association utilise les arts de la rue comme une réponse pour créer des rencontres vivantes dans l'espace public. Pendant ce travail avec la commune, Eurek'art a choisi de travailler sur le long terme avec la compagnie l'Eléphant Vert qui a une forte expérience du travail de territoire. Ensemble ils ont créé un projet artistique « fil rouge » pour faire sonner la ville : des actions artistiques fortes et ponctuelles pendant toute la durée de la résidence jusqu'à l'aboutissement avec le festival, afin de mettre les populations dans l'excitation et l'attente. « La créativité des artistes réveille celle des habitants, et la créativité des habitants nourrit celle des artistes. » Des compagnies viennent aussi pour un travail de résidence de création sur des temps plus courts, comme la compagnie de hip-hop « Du Nord au Sud ». Ces compagnies s'immergent dans le territoire et travaillent avec les habitants et leur espace. L'association privilégie le lien direct et le dialogue avec les habitants, c'est ce qui fait le succès des actions de médiations qu'elle met en place et des spectacles qu'elle propose. Chaque festival de Label rue laisse des traces : des ini-

tiatives culturelles et artistiques locales naissent après son passage.

www.labelrue.com

Faire danser Limoges

Véronique Framery - Chargée des relations publiques- Festival Les Francophonies- Limoges (37)

Le festival Les Francophonies existe depuis 1984, il est dirigé depuis 2006 par Marie Agnès Sevestre. Le festival s'engage pour la création contemporaine francophone, en théâtre, en danse, en musique, et accompagne des artistes ou des œuvres dans la création. L'équipe conçoit une journée d'ouverture pour le Festival dans les rues de la ville, pour créer l'évènement, lui donner une impulsion et marquer la présence du festival dans la ville de Limoges sachant qu'il n'a pas de lieu fixe. En 2011, le festival a donné carte blanche pour l'ouverture au chorégraphe burkinabé Salia Sanou. Salia Sanou a souhaité travailler uniquement avec des danseurs amateurs, pour leur faire découvrir que le mouvement du corps et la danse sont en chacun de nous. Il a conçu ce projet comme une invitation au voyage et au rêve, un partage dans un quartier, avec des espaces à inventer et à investir. C'est l'occasion de partager un spectacle avec le plus grand nombre et de rompre avec l'idée que le spectacle vivant a lieu uniquement dans des salles de spectacles fermées pour des initiés. Ce projet de spectacle intitulé « Souvenir de la rue Princesse », s'est organisé de février à septembre 2011 : recherche de participants auprès des associations locales, travail avec la presse, mise en place des ateliers de répétitions (à raison de plusieurs jours par mois), trois semaines de création en septembre et les deux représentations pour le festival dans deux places différentes de la ville. Ce projet qui a touché un très large public a suscité un fort engouement de la part des participants qui ont surmonté leurs a priori pour réussir un travail commun. Ils ont d'ailleurs créé un blog des « mélancoliques de la rue Princesse ». L'équipe du festival a tenu à organiser une soirée de projection de la vidéo du spectacle pour les participants afin de garder le lien avec et entre eux. Ils ont souhaité éviter que ces participants se sentent instrumentalisés pour cet évènement. Véronique appuie sur ce dernier point et plusieurs participants de l'atelier soulignent l'importance de ce lien ainsi que le danger inhérent à ce type de projet où le volet social pourrait prendre plus de place que la création artistique.

www.lesfrancophonies.com

Quand l'espace public devient le terrain de jeu des artistes . . . Quand les populations deviennent acteurs

Conclusion - Perspectives de réflexion

Pourquoi l'Espace public ?

Volonté d'élus de revaloriser un patrimoine, un quartier et de faire vivre leur territoire, le besoin de recréer du lien entre les habitants et du « vivre ensemble », l'envie de sensibiliser le public à l'Art, l'envie des artistes d'avoir un lien direct avec la population...

Comment ? Un travail de fond sur le territoire, en lien avec le tissu associatif, les structures existantes, les populations..., la prise en compte de l'histoire du lieu, un travail étroit avec l'équipe artistique...

Les écueils : Instrumentalisation des participants, pérennisation des actions culturelles, équilibre entre le social/animation et la création artistique professionnelle...

Initiatives collectives et innovation sociale : vers un nouveau modèle économique pour le spectacle vivant

Malgré une baisse constante des financements qui lui sont dédiés, l'offre culturelle continue d'augmenter. Face aux difficultés économiques, de nouvelles initiatives ont vu le jour, des initiatives collectives, tendant à renforcer la solidité des structures. Le monde de la culture se tourne vers de nouveaux outils et évolue vers de nouveaux modèles économiques pour anticiper les mutations du secteur. Cet atelier explore quelques pistes en présentant différentes initiatives, menées sur différents territoires, avec un même objectif : répondre aux nouvelles exigences liées à cette évolution.

1/ Sébastien Paule, gérant de la SCIC Illusion & Macadam, délégué à l'innovation sociale de l'UR Scop Languedoc-Roussillon

Le cas de la SCIC Illusion & Macadam est un double exemple d'initiative solidaire et sociale. D'une part, cette structure a fait le choix d'évoluer du statut associatif à un statut de société coopérative, d'autre part, ses activités se consacrent à l'accompagnement des porteurs de projets sur des domaines spécifiques.

De l'asso à la SCIC

Comme l'explique clairement son gérant, le statut associatif a vite trouvé ses limites : « Avec des membres du bureau proche du cercle familial et une gestion entièrement laissée aux mains des salariés, ce n'était plus cohérent ». La croissance du projet a entraîné une réflexion quant à un nouveau mode de gestion, la SCIC offrait une réponse aux besoins et aux valeurs partagées par les membres de la structure. Chacun pouvait alors être associé et participer à la vie de la société, dans une logique de consensus, notamment pour les prises de décisions. En tant que délégué de l'Union Régionale des SCOP Languedoc-Roussillon, Sébastien Paule constate que l'accent est mis sur l'innova-

tion sociale, un domaine particulièrement assimilé par le monde culturel. Pourtant il constate que peu d'initiatives culturelles passent le pas, rappelant néanmoins les interrogations de plus en plus fréquentes sur cette possible évolution.

Des prestations en réponse à des besoins

Aux vues de l'évolution des exigences liées au montage de projets culturels, Illusion et Macadam propose des solutions pour accompagner les porteurs. « Les projets sont de plus en plus complexes » explique Sébastien Paule, « Ils ne sont plus exclusivement culturels, ils touchent désormais à l'environnement, à l'architecture, à l'urbanisme ou à la politique de la ville... C'est plus compliqué pour les monter ». L'idée est alors de subvenir à ces carences en compétences en créant des passerelles et en développant des actions de coopérations, même si cela n'est pas forcément dans les gènes des acteurs de la culture : « C'est plus une nécessité qu'un choix, certes... mais cela crée de la vitalité ! ». En plus d'un accompagnement administratif, par le biais de la plateforme SMART (outil informatique de développement, de gestion et d'hébergement juridique) cette structure propose des actions de formation et un service d'ingénierie. Ses fonctions de bureau de production lui permettent également de soutenir des projets en coopération avec leurs initiateurs : « Pas sûr qu'un artiste soit un bon producteur, et inversement... Ici chacun retrouve sa place et se consacre entièrement à son rôle ».

<http://illusion-macadam.fr/>

2/ Albin De La Tour, directeur du Festival 1001 Notes en Limousin

C'est l'association OPUS qui porte le festival de musique classique 1001 Notes. Ce projet, résultat de la fusion de trois festivals existant, a pour objectif de décloisonner la musique classique, en programmant à la fois des artistes professionnels et des jeunes talents émergents. Avec une ambition de contenu qualitatif et de développement local, il puise sa singularité dans les rencontres intergénérationnelles et interdisciplinaires qu'il propose. Suite aux difficultés économiques rencontrées et à la suppression des crédits FEDER, les organisateurs ont développé de nouveaux concepts pour équilibrer le budget de l'association et celui du festival. OPUS s'est donc tourné vers l'offre de prestation de service pour assurer des rentrées d'argent et permettre au festival de continuer. Axé sur la question du public et l'ouverture au plus grand nombre, ce projet a pu obtenir la mutualisation d'emplois associatifs, aide indispensable à son fonctionnement. La région Limousin met à disposition des structures culturelles environ 130 emplois de ce type. Leur obtention est soumise à des critères précis de réponse aux objectifs du service culturel. Comme le rappelle son directeur, le travail en zone rurale est difficile, surtout lorsqu'il s'agit de musique classique. L'ouverture aux autres et la collaboration avec les structures associatives existantes est indispensable à la réussite d'une telle initiative.

<http://www.festival1001notes.com/>

3/ Katia Boufferache, coordinatrice de la grappe d'entreprise musique et image, Le Damier Auvergne

La création de nombreuses TPE et PME dans le secteur culturel, conjuguée au soutien des élus locaux, a créé une dynamique forte en région Auvergne. Sur cette impulsion, l'idée de regrouper

des structures pour favoriser cette émergence est née. Le Damier se donne pour objectif de fédérer les acteurs de la musique et de l'audiovisuel, au sein d'une structure leur étant totalement dédiée. Ce cluster a reçu la labellisation DATAR, et compte aujourd'hui parmi les rares grappes d'entreprises culturelles.

Construction et gouvernance

Des études préalables et des réunions avec l'ensemble de ces secteurs ont confirmé l'intérêt d'un tel projet. « Le secteur est fragile... Les protagonistes ont fait le choix d'être plus forts ensemble. C'est une mobilisation collective, une volonté de collaboration et d'ouverture à l'extérieur » explique la coordinatrice du projet. Elle souligne également cette volonté de mutualiser les outils, les compétences et les expériences - sans oublier de rappeler que tous étaient au préalable concurrents. C'est donc sur cette envie, ou ce besoin commun, que sept collèges ont été créés pour représenter les différents corps de métier. Chacun dispose de deux élus au Conseil d'Administration de l'association qui gère les questions opérationnelles. La feuille de route est elle construite avec les adhérents, afin de toujours assigner des valeurs au projet.

Objectifs et actions

Le Damier oeuvre pour le développement économique des structures adhérentes. Une démarche hautement participative lui permet de discerner des actions ciblées, destinées à augmenter la visibilité de la filière (présence sur les salons, supports de communication mutualisés...) et à générer de l'activité commerciale et de l'innovation sociale et économique. Comme le rappelle Katia Boufferache : « C'est un espace d'expérimentation, la structure est née en 2011, nous n'avons donc pas encore beaucoup de recul ». Des actions sont pourtant engagées (ou à l'étude) : création d'un outil en ligne pour promouvoir les adhérents, mutualisation en vue de réponses à des appels d'offre, création d'un répertoire des structures... Autant d'actions visant à favoriser et à porter les initiatives collectives.

Financement et possible évolution

Les financements émanent de plusieurs dispositifs comme la DATAR ou le FEDER. Les collectivités locales et les institutions de la région sont également engagées dans le projet. Le mécénat compose lui aussi une part importante du budget, résultat d'un discours nouveau sur la structuration économique des industries culturelles. Aller à la rencontre des financeurs privés a démystifié le secteur culturel et a cassé les appréhensions, ce qui entraîne peu à peu une évolution des regards portés sur elle par les autres acteurs de l'économie. Les cotisations complètent son budget car ce n'est pas un simple guichet. Il faut un engagement financier des adhérents, d'où une possible évolution vers une société coopérative. Cette structure doit, à terme, trouver son propre modèle économique.

<https://www.facebook.com/pages/LE-DAMIER/301525646534230?sk=info>

4/ David Pardon, chef du Service Economie Sociale et Solidaire à la DGA Développement économique et attractivité de l'Auvergne du Conseil Régional d'Auvergne.

Les dispositifs du Conseil Régional en direction de la culture

Initiée en 2008, une réflexion conjointe a permis la co-construction d'une offre de service en direction de la culture. L'idée étant de construire des dispositifs pertinents en vue d'une pérennisation de l'économie de cette filière. Plusieurs types d'aide ont été créés, complémentaires avec des aides de l'Etat et des Conseils Généraux, et attribués en fonction de besoins précisément identifiés :

L'aide à la création de structure et à l'investissement :

la Région soutient les initiatives de création d'association ou d'entreprises commerciales avec l'attribution d'une aide au démarrage de 10 000€. Une

aide au développement pourra, dans une certaine mesure, appuyer la première pour des besoins en matériel, en travaux ou en machines. Une aide à la restructuration du Besoin en Fonds de Roulement a également été pensée pour accompagner les difficultés conjoncturelles ponctuelles (avance remboursable à taux zéro).

L'aide au fonctionnement :

Le Conseil Régional a mis l'accent sur une aide au conseil pour tout ce qui concerne les stratégies de développement, l'organisation, le développement commercial et la mise en place d'outil de gestion. Une aide au recrutement vient compléter le dispositif en prenant en charge près de 50% des salaires et charges liés au recrutement d'un cadre à temps plein, en CDI (plafonnée à 10 000 €).

L'attribution de ces aides est néanmoins soumise à une analyse pointue des projets et à leur accompagnement par Le Transfo. Ces dispositifs sont complétés par d'autres outils visant à soutenir l'activité économique des porteurs de projet (journées de formation, comité « économie et culture » rassemblant différents organismes financiers et structures d'accompagnement, résidences longues d'entrepreneur...).

Quelques chiffres...

Depuis 2005, ce ne sont pas moins de 21 structures de l'industrie culturelle qui ont été accompagnées par ces dispositifs, sur un total de 212 structures toutes catégories confondues. En intégrant le champs de l'économie sociale et solidaire, la culture en région Auvergne a trouvé une place au sein des politiques de développement économique, il lui faut maintenant oeuvrer pour intégrer le champs économique classique.

<http://regionauvergne.biz/>

Le Massif central : territoire et/ou acteur européen (?)

Comment préparer les artistes et les acteurs culturels de ce territoire à imaginer un projet européen ? Autour de quelles thématiques et avec quels autres territoires européens ? Faisant suite au travail engagé sur les financements européens, cet atelier participatif avait pour but de mettre en travail des projets de coopération ayant un porteur de projet auvergnat, languedocien et/ou limousin, inscrivant le territoire du Massif-Central au cœur de l'Europe. L'occasion pour chacun d'interroger son propre projet à la lumière d'expériences vécues et de mieux comprendre les logiques européennes de coopération ou de coproduction culturelle dans le cadre des futurs programmes 2014-2020 de l'Union européenne.

Le début de l'atelier a fait l'objet d'un apport d'informations sur la Stratégie 2020 de l'Union Européenne, la présentation du cadre légal du programme Europe créative et l'architecture des nouvelles politiques territoriales, par Fabienne Trotte, chargée de mission au relais culture Europe.

Les priorités de la stratégie UE 2020

- une croissance intelligente : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation ;
- une croissance durable : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive ;
- une croissance inclusive : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion économique, sociale et territoriale.

Plus d'informations :

<http://ec.europa.eu/europe2020>

Europe Créative 2014-2020 : investir dans le secteur européen de la culture et de la création

Le programme « Europe créative » visera à préserver et défendre la diversité culturelle et linguistique, tout en renforçant la compétitivité des secteurs de la culture et de la création. Il s'articulera

autour de 3 volets :

- un volet « transsectoriel » destiné à l'ensemble des secteurs de la culture et de la création (15 % du budget),
- un volet Culture destiné aux secteurs de la culture et de la création (30 % du budget),
- un volet Media destiné au secteur audiovisuel (55 % du budget).

Le budget proposé s'élève à 1,8 milliards d'euros, soit une augmentation de 37 % par rapport au budget actuel. La proposition Europe créative est actuellement examinée par le Conseil (27 Etats membres) et le Parlement européen, qui arrêtera la décision finale concernant le cadre budgétaire pour la période 2014-2020.

Plus d'informations :

<http://ec.europa.eu/culture/creative-europe.org>

La future politique de cohésion 2014-2020 :

Cette future politique visera à réduire les fortes disparités économiques, sociales et territoriales entre territoires. Les instruments financiers sont les fonds structurels : FEDER (Fonds européen de développement régional), FSE (Fonds social européen). 2 objectifs principaux : Investissement dans la croissance et l'emploi, avec 3 types de régions (régions moins développées, régions en transition, régions plus développées) et Coopération territoriale européenne :

Les thématiques sont centrées sur : innovation, recherche, développement, compétitivité... ; emploi, mobilité professionnelle, formation, inclusion sociale... Parmi les thématiques possibles, une mention de la culture sous l'entrée « Protection de l'environnement et utilisation durable des ressources » : protection, promotion et développement du patrimoine culturel.

Plus d'informations :

http://ec.europa.eu/regional_policy/what/future/index_fr.cfm

Le soutien au développement rural 2014-2020 (FEADER, Fonds européen agricole de développement rural)

Parmi les thématiques de la proposition de la Commission européenne, citons :

Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales

- les investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base locaux pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures associées;
- les investissements réalisés par les organismes publics dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et la signalisation des sites touristiques;
- les études et les investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages et des paysages ruraux, y compris les aspects socio-économiques.

Plus d'informations :

http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/legal-proposals/index_en.htm

Coproduction versus coopération

Deux projets de coopération dans le domaine de la culture : Convencia (coopération Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Catalogne et Aragon) et Dansce dialogue (coopération Basse-Normandie, sud Angleterre) sont présentés afin d'alimenter le débat sur cette thématique.

DanSCe dialogues

Porté par l'ODIA Normandie / Office de Diffusion et d'Information Artistique de Normandie, en partenariat avec Dance South West, Bournemouth (Dorset), le Centre Chorégraphique National du Havre Haute-Normandie et le Centre Chorégraphique National de Caen Basse-Normandie, DanSCe Dialogues vise à développer un partenariat structurant et pérenne entre l'Angleterre et la France, dans le domaine de la danse contemporaine, au profit des artistes danseurs, des producteurs et lieux de diffusion, des personnels administratifs et des publics, le temps de la saison 2010-2011.

Plusieurs actions ont pour but d'améliorer la connaissance respective des contextes de travail

et d'offrir aux acteurs culturels de Normandie et du South-West de l'Angleterre de nouvelles perspectives de développement (coopération transfrontalière, mobilité artistique et circulation des productions). Le projet DanSCe Dialogues a été sélectionné dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière interrégionale IV A France (Manche) Angleterre, cofinancé par le FEDER.

Plus d'informations :

<http://www.odianormandie.com/dansce-dialog-europe-et-international>

Convivencia Pyrénées-Méditerranée (2009-2011)

4 partenaires (Association Chèvrefeuille, Réseau en Scène, Fundacio Societat i Cultura - FUSIC et l'Association Multilateral) de 4 régions différentes (Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Catalogne et l'Aragon) sont réunis autour du projet Convivencia Pyrénées-Méditerranée financé par l'Union Européenne, par le biais du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne – France – Andorre, le Ministère de Culture de France, le Conseil Régional Midi Pyrénées, le Conseil Régional Languedoc Roussillon, le Gouvernement d'Aragon, la Generalitat de Catalogne, le Conseil Régional d'Aude et la Mairie de Toulouse.

Convivencia Pyrénées-Méditerranée a pour objectif de favoriser la mise en réseau des opérateurs culturels, de faciliter la mobilité des professionnels du secteur et d'impulser une dynamique d'économie culturelle au sein de l'espace transfrontalier.

Via une plateforme transfrontalière en ligne, le projet s'articule autour de trois axes de travail :

- la formation des opérateurs culturels (des séminaires de formation, des rencontres, des stages professionnels),
- l'accompagnement de la mise en marche d'initiatives transfrontalières (cellule d'accompagnement)
- l'accroissement de la mobilité des produits culturels (mobilité artistique, marché professionnel).

Plus d'informations :

www.convivencia.pro

Le Massif central : territoire et/ou acteur européen (?)

Après la présentation du projet, David Irle, chargé de mission à Réseau en Scène évoque difficulté des acteurs culturels français à s'insérer dans des projets de coopération ou de co-construction avec des acteurs culturels étrangers, car souvent ils ne sont pas préparés à travailler avec d'autres même au sein d'un même territoire.

Il insiste sur la nécessité d'interroger la dimension politique de son projet : que voulons-nous vraiment faire ensemble ? Pour quels objectifs ? Quels sont les contraintes des différents protagonistes qui s'inscrivent dans le projet ? Que devons-nous transformer pour pouvoir travailler ensemble et être efficace ? Comment réfléchir dans une logique transversale et non plus dans une logique culture trop souvent centrée sur la diffusion à partir du moment où l'on veut travailler à un projet de coopération européenne ?

Il existe une différence fondamentale entre une démarche coopérative et une démarche de coproduction ou de diffusion internationales. Une démarche de coopération, qu'elle soit nationale ou internationale, implique une dimension d'échange et de partage caractérisée idéalement par l'absence de toute forme de domination symbolique. Cette dimension fabrique de l'interculturel, des transferts de compétences et conduit finalement à un véritable «déplacement» professionnel des individus qui s'y inscrivent. Ils en sortent renforcés.

Les expériences de coopération culturelle internationale permettent de nourrir ces enjeux par effet de miroir. Mimétiques ou donnant à voir l'invisible, elles éclairent alors d'un jour nouveau les réalités vécues localement. Elles contribuent à l'enrichissement des propos artistiques et de ceux qui se confrontent à ces jeux de piste par la médiation des artistes. Elles dressent un tableau plus large d'événements dont le sens global n'apparaît pas en leur absence.

L'atelier se poursuit en petits groupes. Si la réelle volonté de s'investir dans des projets de coopération européenne est partagée par l'ensemble des participants, quelques freins sont pointés comme le manque d'informations et de connaissance sur le cadre européen, l'isolation des acteurs culturels, la méconnaissance de l'échelle Massif Central, le manque de temps à consacrer à des actions hors de leur « cœur de métier » (la création, la production, la médiation, la diffusion...)

Il leur semble indispensable de : sortir le « nez de la vente », réinterroger leurs propres pratiques artistiques, favoriser la mobilité (via le Programme Grundtvig), travailler sur la notion de transversalité, interroger des thématiques dans leur production, par exemple celle de l'exode du milieu rural et de la désindustrialisation, se donner le temps d'imaginer un projet en dehors d'un opportunisme autour de financements possibles, favoriser les échanges de bonnes pratiques et les discussions spécifiquement centrés sur la coopération européenne (via une plateforme d'informations à l'échelle Massif central).

Les sous-groupes de travail de cet atelier, dont les participants sont riches d'expériences variées en la matière, ont souligné combien ce travail de coopération permet une oxygénation des projets, permet de redynamiser ses pratiques professionnelles. Au fond, pour un professionnel de la culture, la coopération, notamment à l'échelle européenne, mène au souvenir de la nature de son métier. En rappelle, osons le dire, le sens.

Spectacle présenté :



16h30

Mende (48) / Espace des Anges

Auvergne / Théâtre burlesque masqué / Tout public (création 2011)

«Le retour du roi», par la Compagnie l'Abreuvoir

« Le Roi revient victorieux de la guerre. Son coryphée (chef de chœur) prépare le peuple pour un accueil triomphal ; « il chauffe » le public afin qu'il acclame son souverain à la hauteur de son rang et de son mérite. Après plusieurs essais infructueux, c'est le succès tant attendu. Emporté par l'enthousiasme, le Roi souhaite poursuivre par un bain de foule, malgré les recommandations de son coryphée. Le Roi ignore sans doute qu'actuellement, l'opinion publique n'est pas en total adéquation avec les mesures gouvernementales...

Un format rue, un tréteau, deux personnages masqués, le Roi et le coryphée (représentant du peuple), le public qui joue son rôle de peuple et le théâtre qui le rencontre en jouant son rôle populaire. Il s'agissait déjà de cette forme, au XVIIème siècle lorsqu'on souhaitait critiquer le pouvoir et les grands, le masque permettant de n'être pas reconnu. Si ce n'est pas cette fonction d'anonymat qui nous intéresse aujourd'hui, le masque permet de créer des personnages énormes et de marquer une sorte de distanciation par rapport au réel qui offre une liberté dans l'excès. »

« C'est toujours le théâtre populaire qui sauve la situation, le théâtre à l'état brut. Le sol, la sueur, le bruit, l'odeur : c'est le théâtre qui n'est pas dans un théâtre, mais sur des charrettes, des roulottes ou des tréteaux, avec un public qui reste debout ou assis autour d'une table, devant un verre, un public qui participe et qui renvoie la balle ; le théâtre d'arrière-salles, de sous-sols, de granges, avec des représentations uniques...Le théâtre...Ce seul mot recouvre tout cela autant que les lustres étincelants »
(L'Espace vide, Peter Brook, Le Seuil, p.93).

Écriture : Joël MESPOULÈDE

Mise en scène : Patrick PEYRAT

Interprétation : Sébastien SAINT-MARTIN, Christophe LUIS

Espace sonore : Pierre-Marie TRILLOUX

Costumes : Marianne MANGONE

Compagnie l'Abreuvoir

34 avenue de Grande-Bretagne

63000 Clermont-Ferrand

04 73 14 10 88

patrick.peyrat@club-internet.fr

<http://www.compagniedelabreuvoir.fr/>

Spectacle présenté :



17h40

Mende (48) / Espace des Anges

Limousin / Musique contemporaine / Tout public

Ensemble HOPE

Depuis six ans, L'Ensemble HOPE développe l'art du Cristal et des grandes sculptures sonores Baschet en tant que nouvelle instrumentation en proposant sa structure à des compositeurs, chorégraphes et metteurs en scène, afin de développer un répertoire et créer des spectacles originaux. La nouvelle création Rencontres a permis la rencontre entre deux entreprises labellisées patrimoine vivant et un projet de développement de nouvelles techniques. Rencontres associe un accordéon, un cymbalum, deux Cristals Baschet. L'accordéon est un instrument traditionnel très répandu, ainsi intégré à la création contemporaine. Le cymballum reste un instrument méconnu et le Cristal est un instrument à découvrir. D'autre part l'ensemble HOPE propose des rencontres, des master-classes, des expositions (sculpture et structures sonores) aux organismes tels que les écoles de musiques et conservatoires autour de ces instruments et des structures sonores pédagogiques.

L'Ensemble HOPE présentera un programme avec des extraits de ses différentes créations :

- **Concert en Duo « Duopus »** : Frédéric Bousquet / Marc Antoine Million / Deux Cristals, Tôle à voix, Grande Percussion multitimbrale / Œuvres de : Bach, Ravel, Poulenc, Purcell, Satie, Chostakovitch, Piazzolla, Millon, Bousquet.
- **Concert en Trio « Tryptique »** : Frédéric Bousquet / Marc Antoine Millon / Deux Cristals et Voix de Soprano / Œuvres de : Créations de pièces écrites pour le Trio : Hasler, Voirpy, Labarsouque, Steptoe, Millon, Bousquet / Adaptations Poulenc, Ravel, Bach, Purcell.....
- **Concert Quatuor « Nautilus »** : Frédéric Bousquet / Marc Antoine Millon / Xavier Bluhm / Deux Cristals, Voix de Soprano et grande percussion Multitimbrale / Œuvres de : Création de pièces écrites pour le Quatuor : Calvin, Voirpy, Ensemble Hope, Labarsouque, Millon.
- **Concert quatuor « Rencontres »** : Sébastien Farge / Veronika Adamicova / Frédéric Bousquet / Marc Antoine Million / Deux Cristals, Accordéon, Cymbalum / Œuvres de : Brel, Piazzola, Chostakovitch, Labarsouque, Farge, Adamikova.

Composition et cymballum : Veronika Adamicova

Composition et accordéon : Sébastien Farge

Cristal Baschet : Frédéric Bousquet

Cristal Basse : Marc Antoine Millon

Ensemble HOPE

87260 Vicq Sur Breuilh

05 55 00 60 86

ma.millon@wanadoo.fr

<http://fr.youtube.com/user/hopensemble>

Spectacle présenté :



20h45

Millau (12) / Théâtre de la Maison du Peuple

Languedoc-Roussillon / Musique-Danse / Tout public (création 2011)

« Nous autres ? », par les compagnies Aurélia et D'Autres Cordes

Ce titre fait référence à l'ouvrage éponyme de Eugène Zamiatine. Écrit au moment même où la dictature communiste se mettait en place, il dénonce la manipulation et la surveillance outrancière du peuple grâce au développement technologique. Visionnaire, il anticipe un monde imaginaire sous contrôle, un état unique paranoïaque, qui reflète de flagrantes similitudes avec notre époque.

Dans ce spectacle poétique et engagé, les artistes s'interrogent sur les dérives du pouvoir face aux tentations générées par la technologie. La chorégraphe Rita Cioffi s'inspire des personnages du roman et interroge : « Qu'est-ce que le bonheur ? Qu'est-ce que la liberté ? ». Imprégné par cet univers où la machine tend à déterminer le comportement humain, le compositeur Franck Vigroux écrit une musique faite d'électronique, d'électroacoustique, qu'il interprète en direct sur le plateau. Artiste programmeur, Antoine Schmitt conçoit un espace visuel inspiré de l'architecture du monde de « Nous autres ? » où les murs sont transparents pour mieux surveiller les habitants de la cité.

Le projet « Nous autres ? » puise dans l'imaginaire décrit par la littérature dystopique.

Une dystopie — ou contre-utopie — est un récit de fiction peignant une société imaginaire, organisée de telle façon qu'elle empêche ses membres d'atteindre le bonheur.

La dystopie s'oppose à l'utopie, au lieu de présenter un monde parfait, la dystopie propose le pire qui soit. La différence entre dystopie et utopie tient moins au contenu (car après examen, nombre d'utopies positives peuvent se révéler effrayantes) qu'à la forme littéraire et à l'intention de son auteur. Cette forme littéraire a été rendue célèbre par "Le Meilleur des Mondes" en 1932 d'Aldous Huxley ; « Kallocain » de Karin Boye en 1940 ; « 1984 » en 1948 de George Orwell ; « Fahrenheit 451 » en 1954 de Ray Bradbury ; « Nous autres » en 1920 de Ievgueni Zamiatine... Les mondes parfois terrifiants décrits dans ces romans ont laissé à penser qu'une dystopie était, par définition, la description d'une dictature sans égard pour les libertés fondamentales. L'impact que ces romans ont eu sur la science-fiction a souvent conduit à qualifier de dystopie tout texte d'anticipation sociale décrivant un avenir sombre.

Musique : Franck VIGROUX

Chorégraphie : Rita CIOFFI

Interprètes : Rita CIOFFI, Yuta ISHIKAWA, Franck VIGROUX

Installation : Antoine SCHMITT

Texte : Philippe MALONE

Lumière : Nicolas VILLENAVE

Son : Carlos DUARTE

Compagnie Aurélia

154 rue Courte Oreille

34000 Montpellier

compagnie.aurelia@gmail.com

www.ritacioffi.com

Mapping de lieux et acteurs culturels du Massif Central

La séance du Mapping Massif permet à la fois de situer des équipements et acteurs culturels sur la carte du territoire et de faire connaissance avec les équipes qui les font vivre. Devant une centaine de participants, les responsables des 6 lieux et structures invitées ont présenté les projets respectifs qu'ils développent et ont répondu aux questions de la salle.

LE CUBE

Lieu de résidence
Pierre MEUNIER, directeur artistique
Claudine BOCHER, administratrice, chargée de diffusion
03190 HERISSON
Tél : 04.70.67.59.43
bocher-cl@wanadoo.fr
<http://www.labellemeuniere.fr/le-cube-presentation.php>

LA GRANGE DES VACHERS

Lieu de résidence et de diffusion
Association La Chalaye
Christiane PRALONG, présidente
Blanhac
43800 ROSIÈRES
Tél : 04.71.57.91.13
christiane.pralong@wanadoo.fr

THEATRE DE LA CHELIDOINE

Lieu de diffusion, accueil de résidences,
centre de formation
Claude MONTAGNÉ
Co-directeur
Lestrade
19200 SAINT-ANGEL
Tél : 05.55.72.55.84
theatre@lachelidoine.fr
<http://www.lachelidoine.fr/>

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT

Scène de musiques actuelles, programmation de concerts, accueil d'artistes en résidence
Damien MORISOT, directeur
Avenue du Lieutenant Colonel Faro
19000 TULLE
Tél : 05.55.26.87.91
direction@deslendemainsquichantent.org
<http://www.deslendemainsquichantent.org/>

LES ELVIS PLATINES

Programmation de spectacles (concerts, arts de la rue) en itinérance
Sébastien TOUREILLE, directeur artistique
Le Vernet
30440 SUMENE
Tél : 04.67.81.57.90
sebastien@leselvis.org
<http://leselvis.org/>

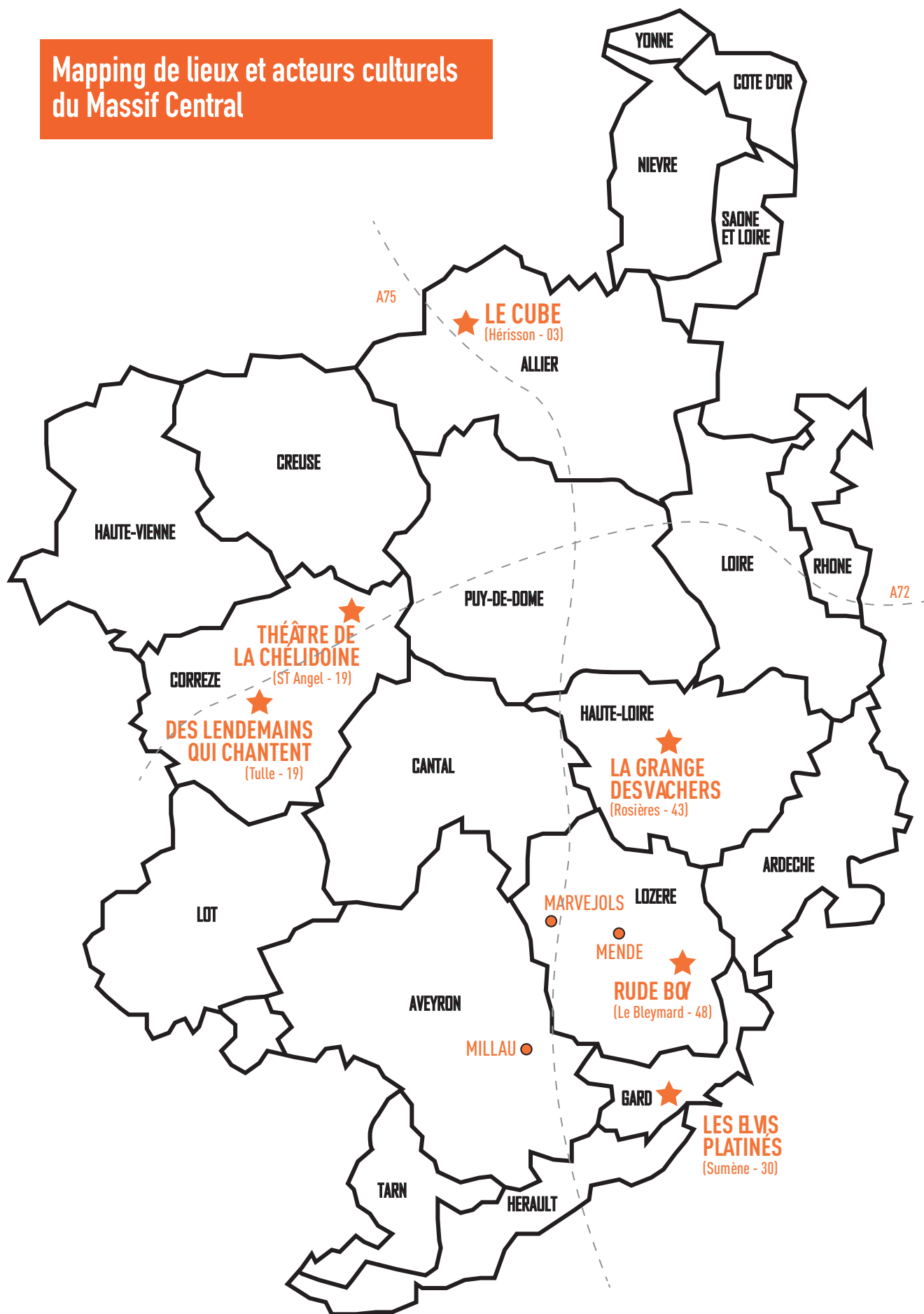
RUDE BOY

Programmation de spectacles (concerts, arts de la rue) en itinérance
Sébastien KUHN, coordinateur
3, place de la Poste
48190 LE BLEYMARD
Tél : 04.66.45.20.50
contact@festivaldolt.org
<http://www.festivaldolt.org/>

Présentation de projets artistiques

Compagnie Lili Label (Auvergne)
Compagnie Komusin (Auvergne)
Compagnie Théâtre S'amourailles (Languedoc-Roussillon)
Association Bouge Tranquille (Languedoc-Roussillon)
Compagnie Pedro Pauwels (Limousin)
Compagnie Chamboulive (Limousin).

Mapping de lieux et acteurs culturels du Massif Central



Hérisson – 691 habitants – 21,2 habitants au km² – altitude : 203 m – ville la plus proche : Montluçon (24 km)
 Rosières – 1400 habitants – 53 habitants au km² – altitude : 640 m – ville la plus proche : Le Puy en Velay (18 km)
 Saint Angel – 679 habitants – 14 habitants au km² – altitude : 640 m – ville la plus proche : Tulle (58 km)
 Tulle – 15 600 habitants – 678 habitants au km² – altitude : 230 m – ville la plus proche : Tulle (0 km)
 Sumène – 1546 habitants – 42 habitants au km² – altitude : 200 m – ville la plus proche : Alès (54 km)
 Le Blémard – 356 habitants – 22 habitants au km² – altitude : 1087 m – ville la plus proche : Mende (29 km)